

NOTICE d'utilisation de la Fiche COMPTE-RENDU de Randonnée

A) pourquoi faire une fiche de CR de Randonnée ?

A1) Pour nos statistiques annuelles, cumulant les kms parcourus en une année, ainsi que le nombre de participants, par type de rando.

A2) Pour la gestion techniques des randos, en particulier des fiches randos , (topos) ou tracés.

A3) Pour la gestion des listes ou « catalogues de randonnées », à partir desquelles nous choisissons les randos à faire chaque mois.

A4) Pour informer la direction du club d'éventuels problèmes survenus lors de la randonnée

Nota : En cas de randonnée annulée, l'animateur enverra quand même le CR de rando, pour éviter une relance de la part du statisticien, et du gestionnaire des catalogues de randonnées ; en effet, parmi les critères de choix d'une rando, on a besoin de savoir quand elle a été faite, et ne pas la refaire trop tôt (si on a oublié de préciser si elle a été bien faite à la date prévue).

B) Que remplir dans les cases ?

B1) Types de randonnées :

Sportive 08h00	<input type="checkbox"/>	*	Lun 13h30	<input type="checkbox"/>	*
Ven 08h30	<input type="checkbox"/>	*	Lun 14h00	<input type="checkbox"/>	*
Ven 09h00	<input type="checkbox"/>	*	Mer 08h30	<input type="checkbox"/>	*
Marche Nordique	<input type="checkbox"/>	*	Sortie de plusieurs jours :	<input type="checkbox"/>	*

Mettre **une croix** dans la case adaptée à la rando réalisée

B2) Informations non susceptibles de modifications dans la définition de la rando :

B2a) Nom et date :

Nom de l'animateur : Date

Remplir ces cases uniquement pour info

B2b) Nombre de participants :

Nombre de participants :
Nombre de voitures :

Remplir ces cases uniquement pour info et statistiques .

B3) Informations susceptibles de modification dans la définition de la randonnée :

	Prévu sur le programme	Modifications lors de la rando de ce jour	Modifications définitives à apporter au catalogue des randos
Référence de la rando			
Intitulé de la rando			
Trajet en voiture A/R en km			
Niveau de difficulté			
Dénivelé positif cumulé			
Distance de marche en km			
Durée rando hors arrêts			

B3a) Randonnée effectuée exactement comme sur le programme :

On peut ne remplir que la colonne de gauche, et ne rien remplir dans la 2° colonne (les données réelles sont alors identiques aux données prévues).

B3b) Modifications conjoncturelles (deuxième colonne, entourée en gris), liées à différents **événements momentanés, survenant exceptionnellement** (temps très chaud, sol trop glissant suite à intempéries, modifications locales de tracé, suite à infranchissabilité d'un ruisseau, travaux momentanés sur la route, interdiction de traversée suite à battue de chasse, fatigue d'un randonneur,).

Remplir les cases où il y a une modif ; il n'est pas nécessaire de remplir les autres (sous entendu, pas de modif pour ces cases).

B3c) Modifications structurelles et définitives (dernières colonne, entourée en gras), définissant les caractéristiques de la rando sur les **catalogues de randos** : consécutives à une impossibilité (nouvellement apparue), ou à une erreur dans la définition de la randonnée. Par contre, lorsque l'on n'a affaire qu'à une variante de la randonnée, cela ne concerne pas notre cas .

Dans tous les cas , il faudra prévoir de **modifier la fiche rando (topo) , ainsi que ses documents associés (tracés, gpx)**, et de les envoyer dès que possible au gestionnaire des randos classiques ou sportives, si possible avec le compte-rendu de rando. Ces modifications seront intégrées dans les documents :

« Catalogue des randonnées... » (journée sportives , ½ journées, nordiques).

Nota : On peut aussi avoir le cas où, en respectant le programme prévu, on aura effectué la randonnée avec trop peu de plaisir. Ainsi, si l'on pense qu'il vaut mieux la modifier, on remplira la **dernière colonne (entourage en gras)**, en mettant de nouvelles valeurs , et on effectue une **modification de la fiche de la rando, en conséquence.**

Ainsi, on peut assister à différentes modifications structurelles et définitives, sur chacun des 5 éléments définissant la randonnée :

- **Référence de la rando** : Lorsque l'on utilise une rando classée en 21xx et modifiée en 20xx (ou inversement), ou lorsque la variante de la rando prévue est trop différente , et qu'une nouvelle rando est à créer ; ou si 2 randos différentes ont été appelées avec la même référence (en particulier, certaines randos ont été supprimées les dernières années, car aucun document n'avait été transmis aux gestionnaires de randos, qui avaient donc

supprimé la dite rando, et donné le n° de réf à une nouvelle rando ; ou parce que la rando avait été mal classée (en VMM au lieu de VLT par ex) .

- **Intitulé de la rando** : par ex, lorsque il y a une faute orthographique, en particulier dans les noms propres des lieux descriptifs de la rando, ou que la définition actuelle est imprécise ou trop proche d'une autre randonnée.
- **Niveau de difficulté** : on a pu se tromper dans la définition des difficultés, ou certains passages ont été modifiés par les communes, en allégeant la difficulté, ou des effondrements ou disparitions de sentier l'ont accentué.
- **Dénivelé, Distance de marche** : de même, on a pu se tromper dans le calcul, ou le nouveau tracé (remplaçant définitivement l'ancien) en a modifié les valeurs.
- **Nombre de kms voitures** : on a pu également se tromper dans le calcul, ou on a trouvé un meilleur chemin d'accès (ouverture d'une nouvelle route, autoroute, tunnel ...)

B4) Informations susceptibles de modifier le déroulement de la randonnée

Observations :	Modifications définitives à effectuer :
-----------------------	--

Remplir les commentaires importants , correspondants à des événements survenus lors de la randonnée, susceptibles :

- d'une part, de présenter des risques présents ou futurs sur le club, son fonctionnement, ses responsables et les participants à la randonnée (information à transmettre au président du club)..
- d'autre part, de modifier le parcours et l'organisation de la randonnée, pour les prochaines fois que l'on fera cette randonnée.

Les principales modifications du parcours de la randonnée seront rappelées en colonne de droite (entourage noir), comme :

- **- le Point de départ de la marche** : à ne modifier que si le point de départ prévu est devenu impossible, ou si on a modifié définitivement le tracé de la rando, soit pour raccourcir, rallonger la rando, ou par ce que le début de l'ancien tracé était inintéressant, ou dangereux (traversée de routes ou ville par ex.).
- **- les nouvelles portions de parcours.**
- **- Informations à mettre dans le catalogue des randos :** : si, parmi les commentaires et observations, une précision est à intégrer dans les catalogues des randonnées (par ex « passage T3 », « passage de gué », « visite conseillée du château »), celle-ci est à ré- inscrire dans la grande case de droite (entourage en gras)

Ces modifications définitives seront détaillées dans la fiche rando, qui devra être modifiée le plus rapidement possible, à priori par l'animateur qui a fait le CR.